

PLACE, RÔLE DE L'ÉTAT ET PARTICIPATION CITOYENNE

TEXTE DE BASE POUR LE GROUPE DE DISCUSSION

Par : Louis Côté, Benoît Lévesque, Guy Morneau

CONTEXTE

Depuis la Révolution tranquille, l'État occupe une place déterminante et centrale dans la société québécoise. La relation qu'il entretient avec la société et les rôles qu'il assume ont par ailleurs évolué. D'un État développeur qui pouvait consulter la population, mais qui s'appuyait essentiellement sur des experts, on est graduellement passé à un État qui se veut davantage facilitateur dans un contexte où les enjeux se sont complexifiés et les moyens sont devenus plus limités. Quelle sera son évolution dans les prochaines années? Voilà la question.

Depuis l'arrivée du nouveau gouvernement, en avril 2003, on voit se dessiner une nouvelle manière de voir la place et le rôle de l'État. Jugeant le modèle actuel lourd, complexe, coûteux et inadapté, le gouvernement actuel propose différents moyens dont l'aménagement d'une plus grande place pour le secteur privé (PPP), une réduction importante des interventions de l'État dans l'économie, une décentralisation accrue et un renforcement des responsabilités des structures locales et régionales sous l'autorité d'élus locaux et régionaux. Il souhaite également moderniser les services publics pour en accroître l'efficacité, en réduire les coûts et en améliorer la qualité (restructuration, gouvernement électronique, Services Québec). Ce projet, et peut-être surtout la manière de le faire, sont fort différents de ce qui a prévalu au Québec jusqu'à tout récemment.

Un certain consensus se fondait alors sur la perception que le Québec était une société distincte, différente à la fois des autres provinces canadiennes et des États américains. Tenant davantage des modèles européens, l'État incarnait la volonté des Québécois de s'affirmer collectivement, de défendre leur identité et leur culture

particulière et de promouvoir des valeurs auxquelles ils adhéraient telles l'équité et la solidarité. Ce consensus a donné naissance à un État entrepreneur visant à effectuer un rattrapage économique, social et culturel. Puis, au fil des ans et de la montée de nouvelles élites économiques et sociales, l'État entrepreneur a graduellement et pour partie fait place à un État accompagnateur encourageant et encadrant les acteurs socioéconomiques. La concertation et la mobilisation de ces acteurs sur la base d'une vision partagée respectueuse des valeurs d'équité et de solidarité ont été au cœur de la relation État/société qui a prévalu pendant quelque 40 ans. Dans les moments de crises (années 1980 et 1990), l'État organisait de grands sommets pour obtenir le consentement et la participation des principaux acteurs sociaux.

Le Québec se heurte à de nombreux défis de nature économique, technologique, démographique et autres. Une majorité de Québécois reconnaissent la nécessité de faire évoluer et d'adapter le modèle québécois en ménageant, entre autres, une place plus grande aux secteurs privé et associatif et en élargissant la participation citoyenne

dans toutes les sphères de la vie collective. Pourtant, force est de constater que deux visions s'affrontent actuellement et qu'il en résulte un blocage stérile et paralysant. Le Québec peut-il évoluer vers une nouvelle vision de l'État et de la participation citoyenne qui soit largement partagée et qui apporte ainsi soutien et légitimité à des réformes jugées par ailleurs nécessaires par la majorité?

AXES DE REFLEXION

► Un État stratège

Ne pourrait-on pas jeter les bases d'une nouvelle vision d'un État plus stratège qui centre son action sur sa capacité à anticiper à long terme, à initier des politiques publiques structurantes et à suggérer les changements que la société doit entreprendre pour faire face aux défis importants qui sont devant nous? Un tel État, plus stratège et moins opérationnel, baserait son influence sur sa connaissance des forces et des faiblesses de la société québécoise et des exigences découlant d'un environnement de plus en plus complexe, sa capacité d'imaginer, de proposer et de débattre de solutions globales, cohérentes et intégrées et son aptitude à mobiliser les acteurs socioéconomiques autour d'enjeux stratégiques. Quelles seraient les caractéristiques de cet État stratège? Quels seraient ses moyens d'action? Comment serait-il organisé? Voilà autant de questions qui mériteraient d'être étudiées afin de tracer les contours d'un État québécois qui permette à sa société d'évoluer en conformité avec le passé et dans le respect des exigences du futur. Un tel repositionnement de l'État pourrait recueillir l'adhésion des acteurs socioéconomiques et de l'ensemble de la population. Couplée à une plus grande participation citoyenne permettant à la population d'être partie prenante de sa réalisation, cette orientation donnerait du sens et rendrait moins suspects les différents moyens mis de l'avant pour moderniser l'État.

► Des lieux de concertation et de participation à la gestion publique

La participation citoyenne est un thème montant au Québec comme partout ailleurs dans le monde développé. De plus en plus, les citoyens plus instruits et plus exigeants veulent participer à la vie collective et orienter les choix qui influencent leur vie au quotidien. Ces citoyens n'acceptent plus que leurs divers représentants élus ne les consultent pas pour les grandes décisions. Ils veulent être entendus et faire valoir leur point de vue sur tous les plans afin que les décisions reflètent leurs préoccupations. Ainsi qu'il en est dans d'autres petites sociétés libérales à caractère consensuel, ces attentes sont relativement fortes au Québec. Pourtant, cette notion de participation citoyenne est souvent mal comprise notamment par l'élite politique qui y voit une menace. Mais de l'avis des gens consultés, il ne semble pas y avoir d'opposition entre les deux formes de démocratie, au contraire. La majorité des répondants voit dans la démocratie participative une forme complémentaire à la démocratie représentative. De plus, ces mêmes répondants semblent admettre d'emblée des limites à la participation citoyenne. Tous s'entendent pour reconnaître qu'il faut éviter les monopoles de groupes de pression paralysants et qu'on ne peut empêcher l'État de décider ultimement et d'agir dans l'intérêt général. Plusieurs soulignent par ailleurs qu'il faut assurer une forme de continuité et de pérennité si l'on veut tirer le maximum de la participation citoyenne et éviter une gouvernance aléatoire. Ils croient qu'il est primordial d'avoir sur le plan national des espaces organisés de discussion qui favorisent une dynamique ouverte, différente du simple lobbying et qui dépasse, par leur mise en confrontation, les intérêts corporatistes. Cela permettrait non seulement l'émergence de consensus ou tout au moins de compromis, mais également l'affirmation de la légitimité de l'action de l'État et l'émergence de projets mieux conçus. Sur les plans local et régional, la participation citoyenne devrait pouvoir influencer certaines orientations et contribuer réellement à l'organisation des services publics à travers une gouvernance appropriée faisant place aux parties pre-

